

A RETENIR CETTE SEMAINE

Mildiou : Présence limitée de symptômes sur feuilles au vignoble. Période de grande sensibilité des inflorescences _____ p 2

Oïdium : Progression des symptômes sur feuilles. Pression modérée à élevée. Période de grande sensibilité des inflorescences _____ p 2

Tordeuses : Très rares glomérules observés _____ p 3

Botrytis : Mesures prophylactiques _____ p 3

Note nationale « abeilles » : Consultable sur le site de la DRAAF Grand Est _____ p 3

STADES PHENOLOGIQUES



Floraison en cours.

La floraison a débuté dans la plupart des parcelles. Elle est déjà bien avancée dans les secteurs précoces. Vu les températures actuelles, elle devrait se dérouler rapidement et s'achever d'ici la fin de la semaine.

Chardonnay et Pinot noir : stade 19 « début de la floraison » à stade 23 « pleine fleur ». Stade 25 « fin fleur » en parcelles très précoces.
Meunier : stade 18 « 11 à 12 feuilles étalées » à stade 19.

Le développement végétatif actuel conserve deux bonnes semaines d'avance par rapport à la moyenne décennale 2010-2019. La situation phénologique reste comparable à 2007 et 2011.

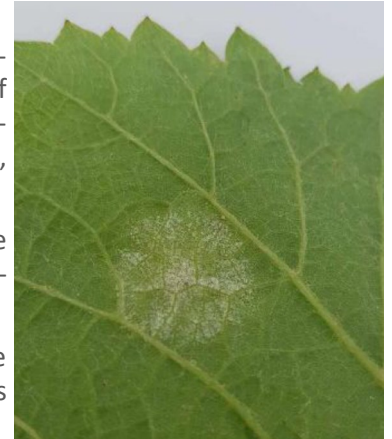
MILDIOU

1.1 Situation

Quelques nouvelles sorties de taches sur feuilles ont été observées dans les secteurs déjà concernés, à l'ouest d'une ligne Epernay-Reims (vallée de Marne, massif de Saint Thierry, nord de la Montagne de Reims). Ailleurs dans le vignoble, la situation reste toujours très calme et aucun symptôme n'a encore été signalé à ce jour, même dans les secteurs bien arrosés les 9-10-11 mai.

Au niveau des parcelles du réseau, aucune parcelle n'est actuellement concernée par la présence de mildiou. A titre de comparaison, l'année dernière, à stade phénologique équivalent, 12 % des parcelles du réseau étaient concernées sur feuilles.

Suite aux pluies du week-end dernier (5 à 20 mm selon les secteurs), un cycle d'incubation du mildiou est actuellement en cours. D'après les abaques, les sorties de taches sont attendues à partir du 29-30 mai.



1.2 Analyse du risque

L'EPI (état potentiel infectieux) reste moyen. Un temps sec est attendu pour la semaine à venir.

Restez vigilants, car la période de floraison de la vigne est une période de grande sensibilité de la plante. Surveillez la météo.

La maîtrise du risque mildiou passe par une bonne prévention des prochaines contaminations.

Les éléments à prendre en compte pour gérer le risque mildiou sont la pousse de la vigne, les cumuls d'eau, l'état sanitaire de la parcelle, et les prévisions de pluie.

OÏDIUM

1.1 Situation

La surveillance oïdium sur feuilles se poursuit, et a été étendue au Pinot noir. Les données permettent d'élaborer un indicateur pour évaluer le risque épidémique à la floraison. Celui-ci place 2020 comme une année à pression modérée à élevée. En parallèle, les observations sur inflorescences ont débuté, et prendront le relais des suivis sur feuilles dès la semaine prochaine.

Sur les parcelles du réseau, un peu plus de 13 % des charonnay sont actuellement concernés par de l'oïdium (contre 7 % la semaine dernière). La fréquence de parcelles touchées a donc quasiment doublée en une semaine, mais reste inférieure à celle de l'année dernière, à stade phénologique équivalent (en 2019, 26 % de parcelles concernées à cette période).



1.2 Analyse du risque

Les inflorescences entrent dans une période de grande sensibilité (période floraison-nouaison).

Soyez vigilants, notamment dans les parcelles présentant déjà des symptômes sur feuilles, ainsi que dans les parcelles à antériorité d'attaque sur grappes.

Les mesures prophylactiques (réduction de la vigueur, travaux en vert, palissage soigné pour aérer la zone des grappes, effeuillage précoce sur une face côté soleil levant) permettent de limiter la pression de l'oïdium.

Le risque oïdium est la priorité à ce stade de la campagne.

TORDEUSES DE LA GRAPPE

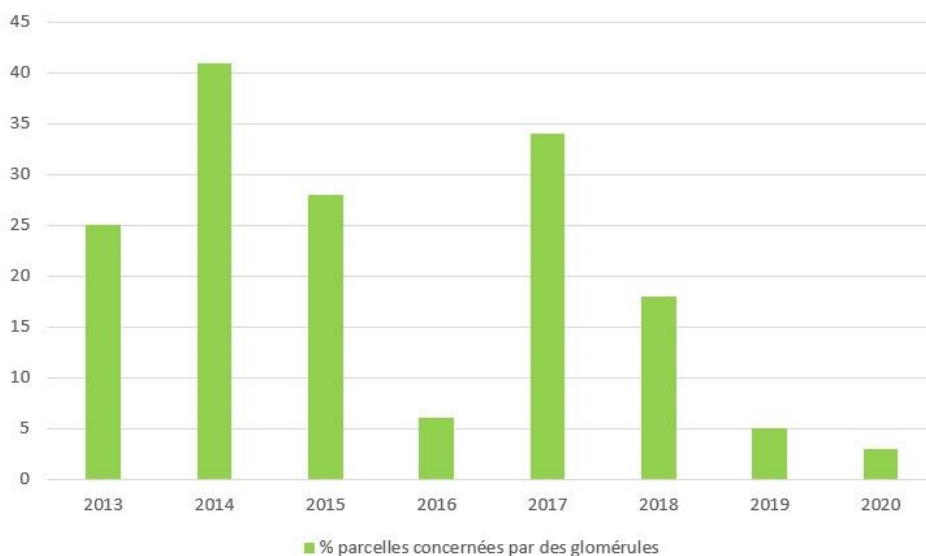
1.1 Situation

En 1^{ère} génération (G1), un peu plus de 3 % des parcelles du réseau SBT ont été concernées par la présence de glomérules, majoritairement en zones non confusées.

L'année 2020 se situe donc parmi les années à pression G1 très faible.

Le réseau de piégeage pour le suivi des tordeuses de la 2^{ème} génération (G2) sera opérationnel pour la fin de la semaine prochaine. Une surveillance spécifique se mettra ensuite en place sur les différents réseaux pour repérer les premiers œufs, dès que le vol aura débuté.

% de parcelles concernées par des glomérules



1.2 Analyse du risque

Aucun risque G2 pour le moment.

BOTRYTIS

La pourriture grise est une maladie dont l'épidémiologie est extrêmement complexe. Le risque s'apprécie à la parcelle. Les mesures prophylactiques (réduction de la vigueur, travaux en vert, palissage soigné, effeuillage précoce sur une face côté soleil levant ...) permettent de la réduire et peuvent suffire dans les parcelles peu ou pas sensibles.

NOTE NATIONALE « ABEILLES »



Les abeilles butinent, protégeons les !

Respectez les bonnes pratiques phytosanitaires



1. Les traitements insecticides et/ou acaricides sont interdits, sur toutes les cultures visitées par les abeilles et autres insectes pollinisateurs, pendant les périodes de floraison et de production d'exsudats.
2. Par dérogation, certains insecticides et acaricides peuvent être utilisés, en dehors de la présence des abeilles, s'ils ont fait l'objet d'une évaluation adaptée ayant conclu à un risque acceptable. Leur autorisation comporte alors une mention spécifique "emploi autorisé durant la floraison et/ou au cours des périodes de production d'exsudats, en dehors de la présence des abeilles".
3. Il ne faut appliquer un traitement sur les cultures que si nécessaire et veiller à respecter scrupuleusement les conditions d'emploi associées à l'usage du produit, mentionnées sur la brochure technique (ou l'étiquette) livrée avec l'emballage de la spécialité commerciale autorisée.
4. Afin d'assurer la pollinisation des cultures, de nombreuses ruches sont en place dans ou à proximité des parcelles en fleurs. Il faut veiller à informer le voisinage de la présence de ruches. Les traitements fongicides et insecticides qui sont appliqués sur ces parcelles, mais aussi dans les parcelles voisines, peuvent avoir un effet toxique pour les abeilles et autres insectes pollinisateurs. Il faut éviter toute dérive lors des traitements phytosanitaires.

Pour plus d'informations : http://draaf.grand-est.agriculture.gouv.fr/IMG/pdf/Note_nationale_abeilles_et_pollinisateurs_2018_v12_def_cle817a9c-1.pdf

Retrouvez gratuitement le BSV toutes les semaines sur les sites Internet de
la Chambre Régionale d'Agriculture Grand Est :

<http://www.grandest.chambre-agriculture.fr/index.php?id=2853502>

et de la DRAAF :

<http://draaf.grand-est.agriculture.gouv.fr/Surveillance-des-organismes>



ÉDITÉ SOUS LA RESPONSABILITÉ DE LA CHAMBRE
RÉGIONALE D'AGRICULTURE GRAND EST SUR LA BASE
DES OBSERVATIONS RÉALISÉES PAR LES PARTENAIRES
DU RÉSEAU VIGNE

Acolyance - Champagne Charles Collin - Champagne Chassenay d'Arce - Champagne
Veuve Clicquot Ponsardin - Champagne Vranken Pommery - Comité Champagne - Compas
- CSGV - CVC Nicolas Feuillatte - GDV Aube - GDV Marne - GEDV Aisne - Chambre d'Agric-
ulture de la Marne - Magister - Novagrain - Ets Ritard - Soufflet Vigne - Stahl - Union
Auboise - Union Champagne - Viti-Concept - Vinelyss.

Rédaction : Comité Champagne.

Relecture assurée par les Partenaires du Réseau.

Dans une démarche d'amélioration continue de qualité de la surveillance biologique du territoire, la DRAAF assure un contrôle de second niveau sur l'ensemble du processus d'élaboration des BSV.

Crédit photo : Comité Champagne, Visualhunt, DRAAF (SRAL).

Animation du réseau Vigne : Alexandra BONOMELLI - Comité Champagne. Tél. : 03 26 51 50 62 - courriel : alexandra.bonomelli@civc.fr

Coordination et renseignements : Claire COLLOT - Chambre Régionale d'Agriculture Grand Est. Tél : 03 83 96 85 02 - courriel : claire.collot@grandest.chambagri.fr

Pour recevoir le Bulletin de Santé du Végétal par courrier électronique, abonnez vous ici

<http://www.grandest.chambre-agriculture.fr/productions-agricoles/ecophyto/bulletins-de-sante-du-vegetal/abonnez-vous-gratuitement-a-nos-bsv/>

Action du plan Ecophyto piloté par les ministères en charge de l'agriculture, de l'écologie, de la santé et de la recherche, avec l'appui technique et financier de l'Office français de la Biodiversité.

